

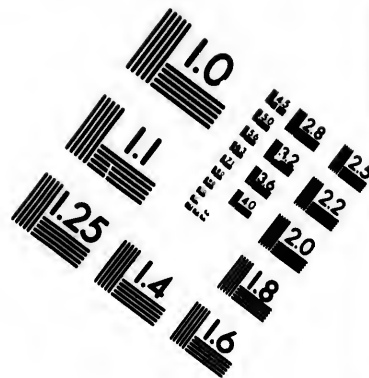
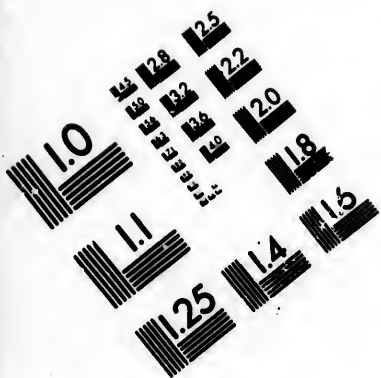
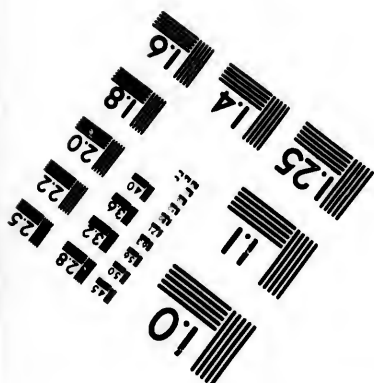
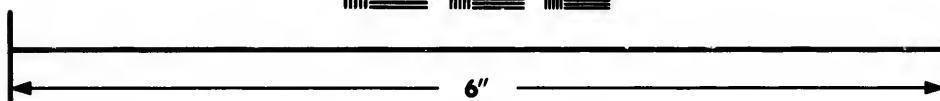
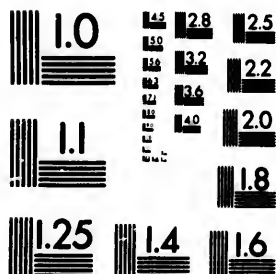


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- ☒ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

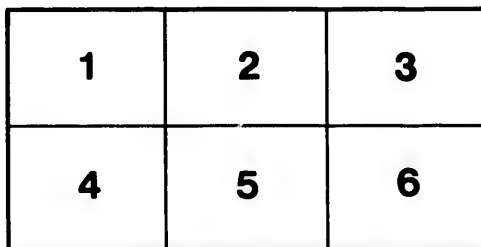
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

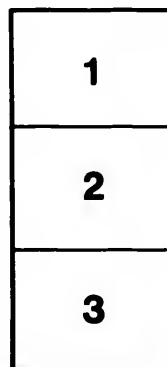
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MANDEMENT

De Mgr. l'Evêque de Québec, pour des actions de grâces publiques.

JOSEPH SIGNAY,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. &c. A tout le clergé et à tous les fidèles de ce diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

NOUS regardons comme un devoir pressant, Nos **TRES-CHERS FRERES**, de vous inviter à rendre de solennelles actions de grâces au Dieu dont la bonté vient de faire cesser la terrible maladie qui, comme il y a deux ans, a exercé ses funestes ravages au milieu de nous.

Pour la seconde fois, la main de Dieu nous a frappés, son bras puissant s'est appesanti sur nos têtes. Irrité du peu de fruit que nous avions retiré du premier châtiment qu'il nous avait infligé, le Seigneur a fait éclater de nouveau sa colère; l'Ange exterminateur a reçu l'ordre d'exécuter ses vengeances: partout dans nos campagnes, comme dans nos villes, il a promené son glaive destructeur; et, dans un moment, une foule de nos frères sont tombés sous ses coups. Qui pourrait exprimer la triste situation de tant de familles que la mort a plongées dans l'affliction la plus profonde, en leur enlevant ce qu'elles avaient de plus cher? Le vieillard infirme privé du seul appui de sa faiblesse et de sa caducité; le tendre enfant séparé de l'unique soutien de sa jeunesse; l'épouse laissée en proie à la douleur la plus amère; tel est le tableau déchirant qui se présente à nos regards dans tous les lieux que l'impitoyable fléau a ravagés: *Et facta est plaga magna nimis* (I. Reg. IV. 10).

Combien avons-nous dû être affligé, N. T. C. F., à la vue de tant de maux, dont les fidèles de ce diocèse ont été comme accablés! De quels sentimens de tristesse n'avons-nous pas été pénétré, en pensant à la consternation qui régnait parmi eux, pendant que la mort planait sur leurs têtes. Notre douleur s'est encore accrue, lorsqu'à la perte d'un si grand nombre de nos diocésains s'est jointe celle de plusieurs de nos dignes collaborateurs dans le saint ministère, devenus eux-mêmes les victimes de l'épidémie répandue au milieu de leur troupeau.

Mais après tant de sujets de gémissemens et de larmes, le Seigneur a eu pitié de l'affliction de son peuple: *misertus est Dominus super afflictione* (II Reg. XXIV, 16);—il s'est attendri à la vue de nos malheurs: sensible aux prières des âmes pieuses qui n'ont cessé d'implorer sa clémence, il a suspendu le cours de la calamité qui menaçait de nous perdre, et a dit à l'Ange exterminateur. "C'est assez, retenez votre main: " *At angelo percutienti: sufficit.* (Ibid. 24). Enfin, des jours plus heureux ont succédé à ce temps de deuil qui nous a tenus pendant plusieurs mois dans la crainte et dans la désolation: *Propitius est Dominus, et cohibita est plaga* (Ibid.).

Délivrés, N. T. C. F., des funestes effets d'une maladie dont aucun de nous ne pouvait se flatter d'être exempt; jouissant de la vie, tandis que la mort a fait, autour de nous, tant de victimes, notre devoir est de nous tourner vers celui à la miséricorde duquel nous devons notre conservation, et de lui exprimer les sentimens de notre vive reconnaissance, non seulement pour ce bienfait, mais encore pour nombre d'autres, dont il nous a fait part, dans le temps même où nous étions menacés de toute la rigueur de sa justice. N'hésitons pas, N. T. C. F. à mettre au rang de ces faveurs signalées, la libéralité par laquelle il a semblé vouloir ranimer notre courage abattu, en répandant une bénédiction toute particulière sur les fruits de la terre.

Persuadé, N. T. C. F., que vous n'appréciez pas moins que nous tant de bienfaits dont nous sommes redevables à la divine providence, nous croyons entrer dans vos vœux, et nous conformer à vos desirs, en prescrivant des prières publiques, par lesquelles nous puissions tous ensemble lui en offrir nos plus humbles et nos plus sincères actions de grâces: *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* (II. Cor. IX. 15.)

A CES CAUSES, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1°. Le samedi, premier Novembre prochain, jour auquel l'église célèbre la fête de tous les Saints, sera consacré d'une manière spéciale à témoigner à Dieu notre reconnaissance des bienfaits qu'il a daigné répandre sur nous.

2°. A l'issue de la messe solennelle du jour, à la collecte de laquelle on ajoutera, sous une même conclusion, celle qui est indiquée dans le missel *pro gratiarum actione*, on chantera dans toutes les églises paroissiales et conventuelles, et dans celles où l'on fait l'office public, un *Te Deum* avec les versets et l'oraison indiqués au processionnal.

Sera le présent mandement lu en chapitre dans toutes les communautés religieuses, et publié au prône, soit des églises paroissiales ou de celles où l'on fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le quatorze Octobre mil-huit-cent-trente-quatre.

✠ JOS. EV. DE QUEBEC.

Par Monseigneur,

L. + S.

C. F. CAZEAU, Ptre., Secrétaire.

Pour vraie copie.

N. B.—Messieurs les Curés des paroisses qui ne recevraient pas assez à temps le présent mandement, le publieront le premier dimanche ou jour de fête d'obligation après l'avoir reçu, et observeront, le dimanche suivant, ce qui est prescrit ci-dessus, article 2d.

✠ J. E. DE Q.

